

Journal des traducteurs Translators' Journal

Excès de générosité

Corporation des traducteurs professionnels du Québec

Volume 2, numéro 4, 4e trimestre 1957

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061424ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061424ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Corporation des traducteurs professionnels du Québec (1957). Excès de générosité. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 2(4), 183–183. <https://doi.org/10.7202/1061424ar>

apporter, selon qu'ils sont consciencieux ou non, le meilleur ou le pire. Il est encourageant de constater que la *Corporation des traducteurs professionnels du Québec*, qui diffuse déjà un bulletin intitulé "Mot de Passe" (cf. p. 181), a récemment intensifié son action en inaugurant un programme de radio, une "tribune radiophonique" où seront traités les principaux problèmes de la traduction. Nous avons reçu à ce sujet la communication suivante du réalisateur de l'émission, André d'Allemagne :

"Depuis déjà deux mois environ, la Corporation des traducteurs professionnels du Québec a son hebdomadaire sur les ondes de CKAC. Intitulée "La langue française chez nous", cette émission se compose d'interviews et de colloques portant sur des sujets relatifs à la linguistique ou à la traduction. Parmi les personnalités marquantes qui ont jusqu'à présent apporté leur concours à l'émission, on remarque M. Paul Gouin, président du Conseil de la Vie française en Amérique, Me Gérard Delage, bien connu tant dans les milieux de la gastronomie qu'à la télévision, et M. Marcel Paré, directeur de Publicité-Service. Tout récemment, le mardi 30 décembre, M. J.-P. Vinay était interviewé sur l'enseignement de la traduction. *La langue française chez nous* est diffusée le mardi soir, de neuf heures trente à dix heures moins le quart."



De son côté, l'équipe de "La langue bien pendue" vient de se modifier par suite du départ pour l'Europe de M. R. Le Bidols. Pour remplacer ce dernier (dans la mesure où il est remplaçable), on a fait appel à J.-P. Vinay, qui prend ainsi place à cette tribune aux côtés de MM. Pierre Daviault et Jean-Marie Laurence; les débats, toujours courtois, sont dirigés par Mlle Marcelle Barth. Voici donc deux traducteurs et un linguiste auxquels échoit la tâche toujours difficile et ingrate de dénoncer les anglicismes, redresser les barbarismes, supputer les néologismes et surtout proposer des équivalents acceptables pour les mille nouveautés qu'offre quotidiennement l'invention fertile des Américains. L'équipe espère recevoir, de la part du public traducteur, des suggestions et des questions qui viendront nourrir la discussion. Il ne faudrait pas surestimer, certes, l'influence de semblables émissions; le jour même où nous fustignons "stage" pour *stade*, ou les participes passés après *si* (Si perdu, si non déllvré) et semblables horreurs, nous les retrouvons fidèles au poste, dans les journaux, sur les enveloppes des lettres de Noël, et... à la radio même! Tout de même, il y a aussi des signes encourageants: le public est de plus en plus "sensibilisé" à l'égard de mauvaises traductions ou de tournures fautives, et là comme ailleurs, la crainte du grammairien est le commencement de la sagesse.

"La langue bien pendue" passe à CBM, Radio-Canada, le samedi soir à 6h 15.



MOTS DE PASSE

¶ Excès de générosité

Chez nous on décerne beaucoup de choses: des titres, des récompenses, des honneurs, des éloges et c'est très bien ainsi. Mais, Grand Dieu qu'on est généreux, quand, dans l'enthousiasme d'une foule délirante d'admiration pour son club, on se mêle de "décerner" des punitions aux joueurs de l'équipe adverse. C'est vraiment pousser les fleurs de rhétorique beaucoup trop loin... Et le joueur écope quand même du châtement. Les chroniqueurs ou commentateurs sportifs, dont la tâche est déjà très difficile, ont bien tort, semble-t-il, de se compliquer l'existence en utilisant de telles hyperboles. Qu'on *inflige*, qu'on *impose* de justes punitions, mais qu'on n'aille pas édifier la popularité des arbitres en assurant que, dans leur grande délicatesse, ils "décernent" des punitions. Encore un pas et on encouragera les as du hockey à se "décerner des coups de bâtons..."